



## NOTE DE RAPPEL

**Date** Le 19 janvier 2007

**Destinataires** Sociétés d'assurances multirisques fédérales

**Expéditrice** Patricia Hladun, actuaire-conseil  
Division de l'actuariat

**Objet** **Engagements relatifs aux tremblements de terre**

---

Nous désirons rappeler aux sociétés d'assurances multirisques ayant des engagements relatifs aux tremblements de terre en Colombie-Britannique et au Québec qu'elles doivent produire le formulaire de déclaration du BSIF – *Données sur les engagements relatifs aux tremblements de terre* – d'ici au 15 avril 2007.

Les sociétés sont priées d'envoyer leur formulaire dûment rempli à l'adresse suivante :

Patricia Hladun, actuaire-conseil  
Division de l'actuariat  
BSIF  
C.P. 39  
121, rue King Ouest  
Toronto (Ontario) M5H 3T9

Les sociétés d'assurances qui n'ont aucun engagement relatif aux tremblements de terre doivent nous faire parvenir une lettre à cet effet.

Par ailleurs, les définitions de la zone de contrôle ne correspondant plus à celles qu'on trouve dans la version actuelle du formulaire, il se peut que certaines sociétés ne puissent obtenir la *Somme assurée totale*, une donnée nécessaire au calcul des sinistres maximums probables (SMP) par défaut. Le cas échéant, nous vous demandons de le mentionner dans votre déclaration et d'assortir celle-ci d'un tableau précisant la somme assurée totale pour chaque nouvelle zone de contrôle. Précisons qu'il faudra quand même remplir les pages 7 et suivantes du formulaire sur le modèle de SMP.

Enfin, les sociétés qui emploient des modèles doivent remplir la page 6 du formulaire, où on leur demande de fournir une description des hypothèses utilisées pour préparer ces modèles.

Si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à contacter Bernard Dupont au 613-990-7797 ou à lui écrire à [bernard.dupont@osfi-bsif.gc.ca](mailto:bernard.dupont@osfi-bsif.gc.ca). Il lui fera plaisir de vous aider.

